



**HAL**  
open science

## **Semer les graines du futur : L'Assemblée de la Terre – France, un modèle pour un avenir en harmonie avec la Nature**

Caroline Regad, Cédric Riot

### ► **To cite this version:**

Caroline Regad, Cédric Riot. Semer les graines du futur : L'Assemblée de la Terre – France, un modèle pour un avenir en harmonie avec la Nature. Assemblée générale de l'Harmonie avec la Nature de l'Organisation des Nations-Unies, ONU, Apr 2025, New-York, États-Unis. <hal-05042913>

**HAL Id: hal-05042913**

**<https://hal.science/hal-05042913v1>**

Submitted on 22 May 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

**Présentation de l'Assemblée de la Terre Mère – France**  
**Devant l'Assemblée générale de l'Harmonie avec la Nature, Organisation des Nations-**  
**Unies, New-York, Etats-Unis, 22 avril 2025**

**Semer les graines du futur : L'Assemblée de la Terre – France, un modèle à partager**  
**pour un avenir en harmonie avec la nature**

**Par**

Caroline Regad & Cédric Riot  
*University Law Professors and Researchers*  
*Earth Assembly coordinators - France*

A l'heure où les dérives de l'Anthropocène se font de plus en plus pressantes et oppressantes, nous sommes confrontés à des défis interconnectés qu'il nous faut aborder avec lucidité et détermination. Ce constat revêt une importance d'autant plus significative que les objectifs de développement durable (ODD), qui avaient été préalablement formulés pour inscrire notre planète dans un modèle de fonctionnement plus pérenne, sont marqués aujourd'hui par un certain échec. L'horizon de 2030 approche et le bilan des ODD reste mitigé. Bien que porteurs d'une vision globale, ils se heurtent à la complexité de leur mise en œuvre, révélant une dispersion qui compromet parfois leur efficacité opérationnelle. Dans ce contexte, il paraît urgent de repenser, pour les refondre, les ODD et de proposer une formulation plus ambitieuse et plus respectueuse de l'ensemble de la communauté des vivants dans laquelle nous sommes tous inscrits. Cette démarche vise l'idée de mesure et d'équilibre qu'implique la combinaison des intérêts humains et non-humains. Elle suggère aussi d'adopter une vision non-anthropocentrée des enjeux.

Les résolutions de l'ONU sur l'Harmonie avec la Nature s'inscrivent dans cette dynamique et peuvent servir de socle à une nouvelle écriture des ODD. Dans ce prolongement, des Assemblées de la Terre se tiendront les prochaines années dans chaque État pour préparer le Sommet de la Terre-Mère de 2030 qui contribuera à fixer les lignes directrices pour l'avenir.

Prenant en compte le multiculturalisme qui caractérise notre monde, les Assemblées de la Terre sont l'occasion dans chaque pays de participer à l'élaboration des prochaines lignes directrices du développement durable.

Aussi, nous coordonnons l'Assemblée de la Terre qui se déroulera en France. Le lancement officiel est prévu le 2 juillet 2025 à l'Université de Toulon (France). Cet événement permettra d'expliquer les objectifs de ces Assemblées qui se tiendront à travers le monde, mais également de donner la méthodologie de travail.

Par la suite, l'Assemblée de la Terre-France s'articulera en trois thématiques, une par année : la Nature (2025-2026), les objectifs sociétaux (2026-2027), les objectifs économiques (2027-2028). Lieu d'échange et de réflexions, ces assemblées citoyennes réuniront des personnes « qualifiées », qui partageront leur expertise, des personnes dites « intéressées », qui ont déjà œuvré en faveur d'une approche écocentrée, ainsi que des « observateurs » volontaires. Ce processus participatif permet de garantir une représentation équilibrée entre les compétences et les sensibilités. Les organisateurs assurent le bon déroulé du processus et constituent l'organe scientifique (ou bureau) de l'Assemblée de la Terre – France. Chaque année, des rencontres

sont régulièrement prévues entre les participants, pour discuter des nouvelles propositions. Un point d'étape résidera dans la journée du 22 avril, célébrant la Terre-Mère, ainsi que dans les événements qui entoureront cette date. Il consistera en un échange entre les coordinateurs des pays sur les Assemblées qui se tiennent nationalement. Point culminant, la séance solennelle de restitution des propositions pour chaque thématique identifiée se tiendra en France au début du mois de juillet (2026, 2027 et 2028).

Ensuite, lors de l'année 2029, il est prévu une rencontre dite « régionale » entre tous les organisateurs de chaque pays européens, personnes focales nationales, afin de présenter les propositions et de discuter de formulations communes qui seront soumises au sommet de la Terre-Mère de 2030 et aux instances onusiennes.

En tant qu'universitaires, gardiens du savoir et producteurs de connaissances, nous sommes heureux de participer à ce processus. Nous souhaitons ici affirmer notre engagement à poursuivre dans cette voie de la réflexion commune et féconde pour notre avenir. Nous encourageons vivement les parties civiles à s'impliquer dans leurs pays respectifs. Car c'est ensemble, unis dans un même élan, que nous pourrons construire un avenir où les humains et les non-humains coexistent en harmonie avec la Nature. En s'appuyant sur des standards académiques rigoureux, les Assemblées de la Terre sont un creuset d'idées où la rigueur intellectuelle et la conscience citoyenne se conjuguent pour façonner l'avenir post-2030.